

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2016

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Sigismond ROZANSKI, Laure GARRIVIER, Germaine BONNEFOND, Annie SIMONIN.

Monsieur Joël FOLGUERAL a donné pourvoir à Monsieur Sébastien RATHIER.

Etaient absents excusés : Madame Françoise DOITRAND, Monsieur Pierre VALLENSANT.

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien RATHIER

I – EGLISE :

1 - Travaux de mise hors d'eau : tranche 2 :

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de l'analyse des offres concernant les 2 lots constituant le MAPA « mise hors d'eau de l'église de Grézolles ».

Les membres du Conseil Municipal décident d'approuver les notations de l'architecte, Monsieur GUYONNET et de CM Economistes, et retiennent pour les travaux :

- Lot 1 : Maçonnerie, Pierre de taille, Enduits chaux : Entreprise DEMARS
30 route de Montverdun, 42 130 MARCILLY le CHATEL

Montant : 33 632,08 € HT

- Lot 2 : Restauration des vitraux, Serrurerie : entreprise Vitrail St Georges SAS
Domaine des Grandes Trêves, 82 avenue Marcel Mérieux, 69290 St GENIS les OLLIERES

Montant : 40 397,25 € HT

Soit un montant total de travaux de 74 029,33 € HT

2 - Chauffage et mise aux normes d'électricité :

La mise aux normes d'électricité a été réalisée par l'entreprise DEGOUTTE.

Les appareils de chauffage et éclairage ont été installés par l'entreprise DELESTRE.

Un éclairage supplémentaire n'est pas nécessaire. Les néons, non reliés à la terre, pourront donc être enlevés.

Une demande de modification de la puissance du compteur a été déposée : de 18 à 36 KWh.

3 - Remplacement du moteur de tintement de la cloche n°1 :

Les membres du Conseil Municipal approuvent le devis HIMS d'un montant de 690,00 € HT

II – TRAVAUX :

1 - Menuiseries sur les bâtiments communaux :

La facture a été réglée auprès de l'entreprise TERRIER.

Le versement de la subvention notifiée sur l'enveloppe parlementaire de Madame la Sénatrice CUCKIERMAN a été demandée.

2 - Volets roulants du bar :

La facture TERRIER a été réglée et envoyée à GROUPAMA pour complément de remboursement. (le complément nous est parvenu depuis : 871,50€)

3 - Mise en accessibilité des WC publics + création d'un local pour l'employé communal :

L'armoire de sous-répartition a été sortie du local communal et installée dans une armoire spécifique extérieure.

Une protection par potelets sera installée.

Le compteur d'alimentation en électricité a été installé.

La SAUR n'est pas encore intervenue.

4 - Demande de subventions :

Dans le cadre du Contrat de Ruralité, contrat qui correspond à une aide de l'Etat, 2 dossiers ont été déposés : WC publics et aménagement des abords du cimetière. Le 1^{er} dossier a plus de chances d'être retenu.

Les mêmes dossiers peuvent être déposés auprès de la Région (Plan Bonus Ruralité pour le dossier entre 3000 et 80 000€ et réalisable en 2017, CAR ou Contrat Ambition Région pour le dossier supérieur à 60000€, non réalisable en 2017 mais à annoncer tout de même).

5 - Fleurissement :

La commune de Grézolles a été primée dans le cadre de la campagne de « Fleurissement et cadre de vie dans la Loire » : Prix d'encouragement dans la catégorie 1A. la cérémonie de remise des prix aura lieu le 11 février 2017 à 15h, salle Fontalon.

L'école de Grézolles a également gagné un prix national dans le cadre de ses travaux de fleurissement et de jardinage. L'enseignante accompagnée d'un adulte et de 3 élèves se rendra à Paris le mercredi 15 mars.

Une recherche du prix de revient du voyage est en cours.

6 - Formation aux premiers secours :

Nous n'avons toujours pas les attestations du stage réalisé sur Grézolles.

En fonction des demandes, une 2^e session sera mise en place en 2017.

7 - Ecole : effectifs :

Suite à des départs imprévus, le RPI est en baisse d'effectifs. Un RDV est prévu le 4 janvier 2017 à St Julien d'Oddes entre les 3 maires concernés et l'IEN de la circonscription de Feurs dont nous relevons.

8 - Sécurité incendie :

Suite à la demande des pompiers, un accès sera créé par l'entreprise Doitrand pour un accès permanent, par les pompiers uniquement à sa réserve d'eau.

9 - Café de Grézolles :

Les travaux dans l'appartement sont pratiquement terminés.

Plusieurs candidatures sont examinées. Des visites seront programmées en janvier 2017. Une des candidatures est refusée (dossier potentiellement non conforme par rapport à la vente de tabac et demandes spécifiques du candidat rejetées).

10 - Dénomination des rues :

Le dossier est finalisé. Une information complète sera donnée dans le bulletin municipal à paraître en janvier 2017.

11 - Lecture d'un courrier :

Un litige entre Messieurs François GARRIVIER et Maurice SITERRE est exposé aux membres du Conseil Municipal qui souhaite que les 2 parties soient reçues ensemble en mairie pour tenter de trouver un terrain d'entente.

12 – Vœux :

Ils seront échangés le dimanche 22 janvier 2017 en mairie à partir de 11 h.

13 - Noël des anciens :

La distribution a été réalisée le samedi 17 décembre par des élus et des membres du CCAS.
Cette année : 18 colis, 39 repas, 3 personnes qui ne souhaitaient rien.

14 - Lieu d'exposition AGAP :

Un accord de principe des membres du Conseil Municipal pour l'utilisation par l'AGAP du local situé à l'angle de l'épicerie. L'AGAP, à réception des devis devra proposer un projet plus précis.

15 – Course du Sou des Ecoles :

Le Sou des Ecoles souhaite organiser une course pédestre en février. Le circuit est présenté aux membres du Conseil Municipal. Madame le Maire donne autorisation pour cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.